

**Décision n° P 2016 - 67 en date du 17 NOV. 2016
portant délégation de signature du président du directoire en matière
d'acquisitions foncières**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18,

Vu le décret du 24 septembre 2015 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris,

Vu le relevé de décision du comité foncier n°44 valant délibération du directoire en date du 19 septembre 2016 et le rectificatif du relevé de décision du comité foncier n°44,

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Françoise HEBRARD, responsable des acquisitions foncières au sein de la direction de la valorisation et du patrimoine, à l'effet de signer, au nom du président du directoire,

- l'acte de vente avec la Société Civile Immobilière FDC IMMO pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AW12, située 3 rue Georges Van Parys à Villiers-sur-Marne (94350),
- et tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

Article 2 : La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le 17 NOV. 2016

Le président du directoire


Philippe YVIN